

**COMPTE RENDU REUNION PUBLIQUE**  
**LE CHEYLAS**  
**Le 26 Avril 2005**

---

**Observations :**

120 personnes environ  
nombreux agriculteurs et riverains.

**Tribune :**

- Henri DORE, 1<sup>er</sup> Adjoint, Le Cheylas
  - Charles BICH, Maire de Pontcharra, Conseiller Général Goncelin, Vice-Président CGI, chargé des routes, Président de l'AD Drac Isère Romanche.
  - Jean-Noël GACHET, directeur adjoint Symbhi
  - Robert VEYRET, Président du Symbhi
  - Daniel VERDEIL, Chef de projet Symbhi
  - Pierre MELUN, DDE, Service Eau Environnement et Risques
- 
- Jean-Michel CARDONNA, modérateur, missionné par Symbhi.

-----

**Henri DORE**

- ✓ Nouveau PPRI ► Modifications : zones d'urbanisation très touchées (ZAC Belledonne)
- ✓ Projets en « stand-by » actuellement : les engagements du Symbhi vont permettre d'avancer.

**Charles BICH**

- ✓ Importance de la concertation actuelle.
  - ✓ Mise en place du Symbhi.
  - ✓ Evolutions des scénarios grâce aux comités de suivi.
  - ✓ Les agriculteurs ont été concertés.
- Réaction d'un représentant de la Confédération Paysanne réagit dans l'assemblée: « *non pas tous !* »

**Robert VEYRET**

- ✓ Remercie l'AD pour travaux engagés.
- ✓ « *Concertation* »

## Jean-Noël GACHET

- ✓ « Une approche nouvelle »
- ✓ « Agir autrement pour écrêter les crues »
- ✓ « Ne plus surélever les digues ou contraindre la rivière »
- ✓ « Créer déversoirs et CIC »

## Daniel VERDEIL

- ✓ « Scénario = principe d'aménagement qui permet de protéger les habitations »
- ▶ le 3<sup>ème</sup> scénario est issu de la concertation.

---

## DEBAT

- ▶ Toutes les débats sont enregistrés pour exploitation.

### ❑ **Habitant commune du Cheylas : Est-ce que quelqu'un peut nous parler du scénario 4 ?**

- Ce soir : aucun représentant de la Frapna dans l'assistance.
- Le modérateur répond brièvement sur les grandes lignes du scénario (« Scénario 2 amélioré ! »)
- Habitant de Ste Marie d'Alloix intervient sur S4 : « redéfinition du lit de l'Isère avec une réduction des préjudices sur l'agriculture ».
- R. VEYRET : « La Frapna est partenaire du Symbhi. Nous avons très bien compris la position de ce partenaire ».

### ❑ **Riverain : Est-ce que les départements voisins vont s'engager dans les projets d'aménagements ?**

R. VEYRET : « Les départements de la Savoie et de la Drôme sont très concernés par les démarches engagées en Isère... et l'adhésion au Symbhi permettra de créer un véritable établissement public régional avec trois départements. La Savoie a engagé des études de Laissaud à Albertville. Les techniciens travaillent ensemble. Contact très positif avec le CG de la Savoie ».

### ❑ **Agriculteur, représentant de la Confédération Paysanne : « au niveau hydraulique, nous ne sommes plus au 19<sup>ème</sup> siècle... depuis nos rivières ont été travaillé, il y a des barrages hydroélectriques, comme les 7 Laux... je pense que la notion de risque est exagéré ».**

- D. DEMMERLE (Sogreah) : « Les barrages contrôlent 20% (1000 km<sup>2</sup>) alors que le bassin total de l'Isère représente 5000 km<sup>2</sup>.

*Pour exemple, le bassin de la Seine : la crue de 1910 (crue de référence) menace Paris. De nombreux barrages sont installés sur l'Yonne, la Marne, la Seine pour écrêter les crues mais comme ils se trouvent en tête de bassin, leur efficacité est très faible pour protéger Paris (5%) donc on recherche d'autres solutions actuellement de type CIC pour écrêter ».*

- J.N. GACHET : « *La crue de retour 200 ans est exceptionnelle mais en cas de catastrophe, des quantités d'eau très importantes inonderaient la vallée et comme nous connaissons une imperméabilisation des sols de + en + importante (en raison des constructions, des canalisations, etc.), le phénomène s'accroît* ».

- R. VEYRET : « *La situation actuelle montre un risque d'inondation dès la crue décennale. Comme peu de travaux ont été réalisés ces dernières décennies, l'entretien et les réparations ne suffisent plus aujourd'hui. Il faut reprendre les digues et par conséquent il revenait à l'Etat de réaliser ces travaux. C'est le CGI qui a pris la compétence et qui s'est substitué à l'Etat en créant le Symbbi afin de réaliser ces travaux. Aujourd'hui, la rivière paraît très tranquille mais il y a toujours un risque* ».

**□ Habitant de Ste Marie d'Alloix : Quel va être le travail de l'AD ?**

- R. VEYRET : « *l'AD va continuer sa mission d'entretien* » Lorsque les travaux seront réalisés par le Symbbi, l'entretien sera remis à l'AD ».

- M. PINAS (A.D) : « *L'AD a pour mission:*

*\* l'entretien des ouvrages*

*\* la gestion des ouvrages*

*\* La surveillance des ouvrages*

*Le Symbbi s'occupe des ouvrages neufs puis une fois les travaux réalisés, l'entretien bascule sur l'AD ».*

**□ Habitant du Cheylas : Est-ce que des travaux au niveau de la chantourne de la Buissère sont prévus ?**

- D. VERDEIL : « *pour l'instant, nous en sommes à la définition des grands principes. Dans l'avant-projet, nous étudierons les détails d'aménagements : on peut en effet détourner une chantourne, mettre en place des clapets anti-retours, ...* »

**Habitant :** « *La chantourne qui passe sous la voie ferrée au Cheylas est un problème. C'est EDF qui l'a détournée de la droite vers la gauche pour éviter des problèmes vers leurs retenues* ».

**□ Agriculteur, représentant de la Confédération Paysanne :** « *je trouve les études défectueuses. Tous les barrages sont en amont pour utiliser de l'énergie... D'autre part, pour des zones inondables, à Goncelin par exemple, le CGI a autorisé la construction du nouveau collège alors qu'il était en zone non constructible...* »

- D. VERDEIL : se réfère au PIG. « *... pas possible, il n'était pas en zone non constructible... d'autre part, il y a eu des confortements de digues et des merlons pour éviter aux eaux d'arriver jusqu'aux zones inondées* ».

**□ Habitant du Cheylas :** « *Pourquoi bloquer tous les terrains pendant 8 mois (interdiction de construire, d'extension, etc.) depuis le nouveau PPRI qu'on nous a caché (des terrains sont devenus non constructibles)... ?... on le sait qu'il y a une forte spéculation des terres dans le Grésivaudan.* »

- P. MELUN (DDE) : « La Préfecture n'a pas imposé un document de façon arbitraire et caché. Nous sommes partis des même hypothèses de calcul qu'auparavant mais nous avons actuellement une meilleure connaissance des évolutions des digues. Le bureau d'études a donc introduit ces même données avec une grille d'aléas allant de faible, moyen à fort, (la zone d'aléas forte montre une inondation de plus d'un mètre de haut). Les résultats de la carte d'aléas est récente (septembre 2004) et intégrée dans le montage du dossier PPRI, qui a été proposé au Préfet fin janvier 2005 puis signé le 04/02/2005. Il fallait aller vite car le PIG arrivait à échéance le 29/01/2005. Le dossier PPRI va être complété car il traitera tous les projets nouveaux à la fin de l'année 2005, début 2006 et il y aura concertation ».

- H. DORE (1<sup>er</sup> Adjoint) : « La demande dans votre cas, a été négative car le début d'instruction de votre dossier se référait au PIG et la fin au PPRI, entre temps, il y a eu des modifications de zonages ».

**□ Habitant du Cheylas : Est-ce que tous les habitants seront protégés ?**

- D. VERDEIL : « La totalité des habitations seront protégées sauf 25, qui sont des fermes relativement anciennes pour la plupart mais construites sur des points hauts avec des possibilités de réaliser des aménagements de protection (merlons) ».

- J.N. GACHET : « Les CIC sont dans des zones agricoles et des zones naturelles mais pas dans des zones urbanisées ».

**□ Habitante de Goncelin (maison entre autoroute et Isère) qui se trouve en plein milieu du CIC. « Je n'ai reçu aucune lettre d'information, ni de lettre personnalisée, et je vois sur votre carte que ma maison est dans le CIC ... »**

- D. VERDEIL propose d'en discuter à la fin de la réunion pour voir la carte détaillée de ce cas particulier.

**□ Habitant Le Cheylas : Des permis de construire nous ont été donné en zones inondables. Nous avons une annotation 'zone inondable' car aléa faible d'après la DDE**

- P. MELUN : « L'autorisation a été accepté car les côtes au 1<sup>er</sup> plancher nécessite avec une surélévation de 50cm »

**□ Habitant Le Cheylas : Le quartier de la Gare actuellement en zone inondable ne le sera plus après travaux donc pas de problème d'assurance ?**

- P. MELUN : « la DDE travaille en étroite collaboration avec le Symbbi et fera évoluer le PPRI en fonction des aménagements... mais les zones rouges resteront rouges ».

- H. DORE : « Le quartier de la gare connaît en effet un risque d'inondation en raison de l'Isère mais également des torrents affluents ».

**□ Financement des travaux ? Quel part pour le contribuable ?**

- R. VEYRET : \* CGI = 50%

\* Etat = 20% à 40% selon travaux (la convention est signée par le MEDD)

\* Communes = 20 %, à savoir que la Metro en financera 87% et 13% à la charge des communes (soit environ 2.6% sur total du montant).

- ❑ **Agriculteur de St Vincent de Mercuze :** « nous sommes conscients que des travaux sont à réaliser mais ils serviront davantage à protéger Ikéa, Syncrotrom, Minatec, ... qui rapportent plus évidemment.  
**Pourquoi la Frapna n'a pas proposé S4 lors des Comités de Suivi ?**  
**Pour l'ouverture des digues : se fera t-elle en rive droite ou rive gauche ? »**

- D. VERDEIL : « *L'ouverture se fera en priorité en zone forestière et puis en zone agricole* ».

- R. VEYRET : « *Pour la Frapna, leur proposition est venue en cours de discussion et ainsi par la concertation* ».

**Agriculteur de St Vincent de Mercuze :** « *La Frapna a semble t-il un pouvoir plus important que les agriculteurs...* »

- ❑ **Les plantations suite aux travaux seront faites chez qui ?**

D. VERDEIL : « *Les plantations se réfèrent à la DUP, certains terrains pourront être rachetés. De 10 à 30m de terrain seront nécessaires pour reboiser environ 25 kms.* »

- ❑ **Protection de Grenoble : Si vous êtes en cours de discussion avec la Savoie, ne serait-il pas judicieux d'attendre les engagements de la Savoie pour éviter de remettre en cause les aménagements prévus en Isère ? »**

- J. N. GACHET : « *Depuis 10 ans, on sait ce qu'il faut faire mais on ne fait rien. On va mettre en œuvre en écoutant les avancées en Savoie mais on ne peut et on ne veut attendre davantage car la Savoie a environ 10 ans de retard* ».

- R. VEYRET : « *La solidarité dans cette vallée mérite d'être soulignée, elle a été déjà noté par un intervenant agricole. Les inondations ne choisissent pas leurs victimes (e.g. CHU Grenoble, ZIRST Meylan, Campus...) donc la solidarité doit jouer* ».

- ❑ **Conseil du Développement du Grésivaudan et habitante : S3 est issu de S1 et S2... mais que ferait-on si l'on devait revenir à S1 et S2 (concertation) ?**

- J.N. GACHET : « *3 S soumis à la concertation. S1 est à l'étude depuis 1992, S2 contrebalance S1 et S3 est issu de la concertation.*

*La Frapna a fait une proposition et non un scénario. Vos réflexions, vos propositions vont permettre de moduler le scénario choisi.* »

- D. VERDEIL : « *Un bilan de la concertation sera réalisé, + bilan des structures, + questionnaires traités informatiquement... et devrait être consultable début juin* ».

- ❑ **Habitant du Cheylas :** « **Vous parliez de 'terrains économiques et social' avec en cas de crue exceptionnelle une perte d'environ 400 millions d'€ mais actuellement il n'y a plus de développement économique car tous les projets sont bloqués donc pas de création de richesse...** »

- J.N. GACHET : « je vous renvoie à la question savoyarde de tout à l'heure... faut-il attendre ? Non mais nous faisons en sorte d'avancer le + rapidement possible mais nous devons respecter les délais de DUP, loi sur l'eau, ...

**Habitant du Cheylas : « Il est urgent d'intervenir pour que le Grésivaudan reste compétitif par rapport à l'Europe... »**

❑ **Avez-vous pris en compte l'évolution du climat ?**

- D. DEMMERLE : « *tout le monde est à peu près d'accord qu'il y a réchauffement climatique mais les scientifiques ne savent pas tout à ce jour donc il est difficile de prendre en considération ce facteur* ».

❑ **Habitant du Touvet**

**(n'avait pas osé et pu poser ses questions lors de la réunion publique au Touvet – semaine précédente en raison des tensions des agriculteurs) :**

**« 1<sup>ère</sup> question : Impact d'une crue trentennale sur CIC en terme de dépôt de matériaux ? »**

- J.N. GACHET : « *débit moyen de l'Isère = 180m<sup>3</sup>/s,  
crue trentennale = 1200m<sup>3</sup>/s (\* 6/ débit moyen) : pas eau dans CIC  
...jusqu'à 7 fois le débit moyen de l'Isère, l'eau n'atteint pas CIC.  
≥ 1200 m<sup>3</sup>/s : hauteur dans CIC = entre 50 cm et 1 m  
La crue bicentennale = \* 10 le débit moyen de l'Isère*

*Les matériaux les plus fins comme les limons seront transportés et pénétreront dans CIC alors que les graviers et le sable restera au fond du lit ».*

**« 2<sup>ème</sup> question : Seuil permet de remonter la nappe : quelles conséquences, et y a-t-il eu un plan de recensement des sols pollués ?**

- D. VERDEIL : « *pour l'instant nous ne sommes pas dans le détail mais il y aura une étude d'impact comme il y a eu une étude paysagère et une étude agricole.* »

❑ **Habitant de Tencin : « Coûts d'entretien des scénarios ? »**

- D. VERDEIL : « *S1 : + cher car curage  
S3: pas de curage mais plus de CIC, + de confortement d'ouvrages (Génie Civil)  
S2 : .... » (pas entendu !)*

❑ **Est-ce que l'AD aura l'entretien des digues par la suite ?**

- D. VERDEIL : « *25% les associations de propriétaires,  
25% les communes,  
50% le CGI* »

❑ **Est-ce que la SNCF est d'accord pour que l'on se serve de ses ouvrages comme protection ?**

- D. VERDEIL : « *Des aménagements sont prévus en effet pour conforter les ouvrages de la SNCF* ».

❑ **Qui payera les dégâts sur les cultures ?**

- R. VEYRET : « *mise en place d'un protocole d'accord avec la Chambre d'Agriculture pour établir les indemnités. L'AD sera probablement missionnée pour gérer le budget des indemnités* ».